

CONSIGNE DE NAVIGABILITE

définie par la DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. La non application des exigences contenues dans cette consigne entraîne l'inaptitude au vol de l'aéronef concerné.

AIRBUS INDUSTRIE

Avions A310 ; A300-600

Bielles de reprise d'attache arrière du moteur

La présente Consigne de Navigabilité s'applique aux avions AIRBUS INDUSTRIE A310 et A300-600, tous modèles certifiés équipés de réacteurs PRATT & WHITNEY.

Afin de garantir l'intégrité structurale des attaches arrière de moteur qui pourraient être affectées par la présence de fissures issues du processus de forgeage dans les bielles de reprise d'attache arrière P/N 221-0262-501 et 221-0262-503, les mesures suivantes sont rendues impératives à la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité :

- Avant accumulation de 4800 vols ou dans les 180 jours suivant la date d'entrée en vigueur de la présente Consigne de Navigabilité, à la dernière des deux échéances atteintes :

1. Identifier les bielles provenant du lot critique dont les numéros de série sont compris entre PWC 0001 et WPC 1063 inclus d'une part, et de M1064 à M1255 inclus d'autre part, suivant les instructions du Bulletin Service AIRBUS INDUSTRIE A310-71-2021 ou A300-71-6019 (Bulletins Service PRATT & WHITNEY APW7R4 71-126 et APW4NAC 71-138).
2. Inspecter par ressuage et Courants de Foucault les bielles appartenant à ce lot critique suivant les instructions des mêmes Bulletins Service.

Toute bielle comportant des défauts de forgeage devra être remplacée avant le prochain vol.

Aucune action ultérieure n'est plus nécessaire.

Nota : La présente Consigne de Navigabilité reprend avec une philosophie différente le point de navigabilité objet de la Consigne de Navigabilité 93-169-151(B)R1 du 13/10/1993 qui est annulée par sa révision 2.

Réf. : Bulletins Service PRATT & WHITNEY
APW7R4 71-126 et APW4NAC 71-138
Bulletins Service AIRBUS INDUSTRIE
A310-71-2021 et A300-71-6019

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 09 AVRIL 1994

n/C

Date : 30/03/94

AIRBUS INDUSTRIE
Avions A310, A300-600

94-074-159(B)